



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

Déclaration de Conformité

1. Identifiant du produit

**Lunettes de protection ACTIVE GEAR® - modÈle V180 -
Lunettes de protection résistantes aux chocs, à la poussière et
aux rayons UV.**

Couleur de la lentille : Claire KN CE
Poids : 35 g **Normes :** Norme d'impact - EN
Matériaux : Lentille haute 166
résistance (PC) ; Plaquette **Marquage monture :** EN 166
nasale antidérapante (TPR) FT CE
Norme lentille : Norme UV - EN **Conditionnement :** Sachet
170 individuel
Marquage lentille : 2C-1.2 1FT



2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d
1763 Granges-Paccot
Switzerland

3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **V180** avec la
marque Active Gear et les références :
V180 - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

5. Déclaration de conformité

L'organisme notifié impliqué : **SGS Fimko Ltd** Organisme notifié n°
0598,
a effectué l'examen UE de type (Module B) et délivré le certificat
d'examen UE de type. **0598/PPE/25/4152**

6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

EN 166:2001

EN 166 FT CE

EN 170:2001 (clear
lens)2C-1.2 1FT KN CE
(clear lens)

CAT.II

7. Organisme notifié

Le cas échéant, l'organisme notifié impliqué :
SGS Fimko Ltd, Organisme notifié No. **0598**,
Takomotie 8, 00380, Helsinki, Finland

Pierre-Alain CLÉMENT
Administrateur Active Gear SA
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018